

RÉUNION ACE CEE DU 10 MAI 2019

AU WAI MASSY SACLAY

Jack Chopin-Ferrier remercie Thierry Girard, Directeur du Centre d'Affaires et de Conseil aux Entrepreneurs de l'Essonne BNP Paribas, pour l'organisation de cette réunion, et les participants pour leur présence.

• Deux jeunes sont présentés par ViTaCiTé – La Mission Locale

- Felicia Mendy (Bac Gestion Administration) recherche un emploi d'hôtesse d'accueil ;
- René-Claude Selemani (Bac STMG option Gestion et Finance) recherche une entreprise pour un contrat d'apprentissage dans le cadre d'un BTS Management commercial opérationnel vendeur.

• Présentation de DFCG

Sylvie Gadieux, Présidente de la DFCG au féminin, indique que la DFCG (Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion) regroupe 3000 directeurs financiers et contrôleurs de gestion au niveau national. Cette association organise différentes actions : un réseau d'influence, 400 manifestations par an, 80 formations pour les DAF, l'édition de guides, une labellisation DAF à temps partagé, etc. : <https://www.dfcd.fr/>.

• Les brèves de Pôle Emploi

Dorothee Delluc, Directrice de l'agence Pôle emploi de Longjumeau, revient sur les emplois francs, dont elle a déjà parlé lors du précédent déjeuner. Ces emplois francs, qui étaient expérimentés par l'État depuis le 1^{er} avril 2018, sont en effet étendus à compter du 1^{er} avril 2019 à tous les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Grâce à ce système, une entreprise peut recruter des personnes issues de ces QPV en CDD de plus de six mois ou en CDI en bénéficiant d'une aide semestrielle allant jusqu'à 5000 € pendant trois ans. Dans ce cadre, un évènement est organisé par Pôle emploi, en partenariat avec le PIJ, la Mission locale, la maire et la communauté d'agglomération, le 13 juin 2019 dans tous les quartiers de Longjumeau, hors les murs de Pôle emploi et des institutions. Cet évènement est à destination des jeunes non qualifiés ou qualifiés issus des QPV. L'objectif est de créer un partenariat ce jour-là avec des entreprises (une dizaine sont déjà enregistrées) pour un job dating avec un travail par Pôle emploi sur les compétences, les soft skills. Enfin, il faut savoir que Pôle emploi peut organiser des « #VersUnMétier », qui consistent à regrouper des entreprises travaillant sur un secteur d'activité et leur proposer des demandeurs d'emploi offrant des compétences et un savoir-être adaptés à leurs caractéristiques.

• Le Brexit et ses conséquences

Jean-Luc Proutat, Responsable OCDE, BNP Paribas, indique que les conséquences du Brexit sont multiples, a fortiori s'il se fait sans accord. En effet, dans ce cas, il est vraisemblable par exemple que l'Écosse demandera dès le lendemain une adhésion à l'Union européenne, ce qui remet sur le tapis la question de son indépendance et par là même celle du partage de la dette souveraine du Royaume-Uni. En réalité, il est difficile de comprendre comment les personnalités politiques du Royaume-Uni ont pu poser la question d'une sortie de l'Union européenne de manière aussi binaire, car la question n'est pas de sortir de l'UE, mais plutôt de savoir où aller. Mais on peut comprendre que le peuple britannique ait pu, face à ce genre de question et totalement désinformé, répondre qu'il souhaitait sortir de l'UE. Cette volonté de sortir de l'UE repose en grande partie sur le mythe du retour à la splendeur de l'époque victorienne grâce aux échanges par exemple avec les pays du Commonwealth. Or les échanges du Royaume-Uni avec le Benelux représentent dix fois ceux avec l'Inde. Les échanges annuels de marchandises du Royaume-Uni avec l'Union européenne s'élèvent à 250 milliards d'euros, soit 51 % du total des échanges britanniques.

On peut douter qu'une sortie sans accord soit possible, mais on peut imaginer une sortie avec accord. Cependant, même s'il avait été accepté, l'accord négocié par les équipes de Michel Barnier aurait représenté un vrai bouleversement, avec notamment la complexité liée à la transposition du droit européen vers des droits nationaux et bilatéraux.

Quelles seraient les conséquences d'une sortie sans accord ? Prenons par exemple le cas d'Airbus, dont le mode de fonctionnement implique la circulation de pièces dans différents pays de l'UE : cette entreprise dispose de multiples implantations au Royaume-Uni, qui fabriquent des ailes, des réacteurs, des trains d'atterrissage, des circuits électriques, des antennes, des circuits hydrauliques... En cas de sortie sans accord, les tarifs douaniers sont réintroduits, ce qui signifie des taxes à l'entrée et à la sortie des pièces d'assemblage d'Airbus, entraînant des coûts supplémentaires et des retards. C'est donc une vraie menace pour cette entreprise, qui l'obligerait à relocaliser ses sites d'assemblage dans l'Union européenne, avec des conséquences sur les emplois au Royaume-Uni. La sortie sans accord paraît donc absurde. D'ailleurs, le Parlement britannique, qui n'a pas été capable de ratifier l'accord de retrait négocié avec les équipes de Michel Barnier, a indiqué cependant qu'il n'y aurait pas de sortie sans accord.

La sortie de l'Union européenne a maintenant été repoussée au 31/10/2019. Pourquoi cette date ? Parce que la Commission européenne se renouvelle le 1^{er} novembre et qu'il n'est pas envisageable qu'il y ait des commissaires européens britanniques alors que le Royaume-Uni doit sortir de l'UE. Mais il est vraisemblable qu'on ne sera pas plus avancé le 31/10/2019.

Le Brexit est-il bon pour l'économie britannique ? A priori, non : la croissance du PIB depuis l'annonce du référendum sur le sujet, en mai 2015, a bien ralenti du fait de l'incertitude liée à cette sortie, avec un frein notamment sur les dépenses d'investissement. Un certain nombre d'entreprises ont cependant, pour sécuriser leur marché, mis des activités au Royaume-Uni, pour capter le marché britannique et ne pas avoir à payer de droits de douane. Mais beaucoup ont anticipé une sortie de l'UE. C'est ainsi que la balance des investissements directs est tombée à zéro, alors que le pays attire traditionnellement les investisseurs étrangers. Il faut savoir en outre que le Royaume-Uni a stocké en prévision du Brexit (par exemple du champagne).

Concernant l'opinion publique, les Britanniques pensant que quitter l'UE est une mauvaise idée sont plus nombreux que ceux pensant que c'est une bonne idée, mais seulement de 5 % à 7 %. En outre, les intentions de vote pour les élections européennes à venir montrent que UKIP/Brexit party est à 34 %, le poids des pro-UE étant équivalent. Les Travailleurs et les Conservateurs sont divisés sur le sujet. Signalons que les Écossais et les Irlandais du Nord ne veulent pas quitter l'UE. Il existe des partisans d'une sortie très douce avec une union douanière, qui a échoué de peu, mais ce n'est pas du tout la même chose que l'UE. On dit que des négociations seraient en cours entre les Travailleurs et les Conservateurs pour une union douanière, mais on peut douter qu'ils parviennent à un consensus sur ce sujet compte tenu des enjeux pour ces deux partis.

Que peut-il se passer ? Par exemple, des élections générales anticipées après les élections européennes. Si les Travailleurs l'emportent, il y aura peut-être un second référendum sur le Brexit (c'est peu probable si ce sont les Conservateurs qui l'emportent). Si le « oui » au Brexit est majoritaire, il reste toujours l'accord de retrait proposé par l'UE. En effet, bien que les Britanniques l'aient refusé, l'UE a indiqué être toujours prête à le signer jusqu'au 31/10/2019, mais sans changement. Cet accord pourrait être assorti d'une déclaration politique prévoyant une union douanière, avec une période de transition qui ferait que la sortie ne serait pas immédiate. S'il n'y a pas d'accord, on se trouve alors dans l'hypothèse d'un « hard Brexit », mais c'est peu probable car aucun gouvernement ne prendra ce risque. Mais il ne faut pas oublier que, s'il veut éviter absolument le « hard Brexit », le gouvernement peut révoquer unilatéralement l'article 50 et ainsi oublier le Brexit. Ce serait tout de même peu envisageable si un second référendum venait confirmer la sortie de l'UE. Dans ce contexte, il est possible qu'un nouveau report soit demandé après le 31/10/2019.

Un point sur l'économie américaine : on peut dire que celle-ci est en pleine forme. Cependant il ne faut pas oublier que 80 % de la réduction du taux de chômage (de 10 % à 5 % de la population active) a été réalisée sous la présidence de B. Obama ; le reste de la baisse (de 5 % à 3,6 %) a été obtenu depuis que D. Trump est président. Mais il faut souligner la plus forte hausse du déficit fédéral jamais enregistrée entre 2017 et 2019. Cependant, le dollar étant une monnaie de réserve internationale, il y a une grande tolérance au déficit fédéral. Par ailleurs, le déficit commercial a aussi augmenté, d'autant qu'avec les baisses d'impôts, les Américains ont utilisé l'argent disponible pour importer. En outre, il y a beaucoup de dettes. Cela dit, le bilan économique est pour l'instant plutôt bon. Cependant le commerce mondial a fortement ralenti, ce dont D. Trump n'est pas le seul responsable. Enfin, la valorisation du marché des actions est un peu tendue, la bourse est un peu chère.

Question : Quelle est la véritable raison du Brexit ? Est-ce de l'amour propre ? Est-ce lié au fait que les Britanniques sont des îliens ? Y a-t-il un aspect purement psychologique au niveau du peuple ?

Réponse : Il y a effectivement un aspect psychologique pour le peuple, mais aussi chez une certaine élite. Ainsi, même à la City, on peut rencontrer des supporters du Brexit, qui sont convaincus que le Royaume-Uni seul, sans l'UE, pourra retrouver sa splendeur d'antan.

Question : Il faut être conscient que les zones rurales se sentent délaissées et souhaitent revenir à l'époque d'autrefois. D'ailleurs le vote des grandes villes a été favorable au maintien dans l'UE, à la différence des campagnes. Enfin, rappelons-le, le Brexit ne l'a emporté qu'avec 51 % des voix et a été vendu au mensonge.

Réponse : En effet, l'aspect économique a été inaudible pendant la campagne. Pourtant, les ouvriers qui ont voté pour le Brexit risquent d'être les premiers concernés par ses conséquences, avec la relocalisation dans l'UE des entreprises actuellement présentes sur le sol britannique. Ainsi Renault a annoncé qu'il rapatrierait ses productions en cas de Brexit.

Question : La façon dont les chiffres sont présentés ici laisse à penser qu'en cas de Brexit, les Britanniques vont perdre les 250 millions d'euros d'échanges avec l'UE, or on ne peut affirmer cela, il est important de le préciser. Par ailleurs, le grand argument du Brexit a été la reprise des échanges avec les États-Unis, qui s'est révélée une illusion puisque Trump pratique finalement le protectionnisme.

Réponse : L'objectif du graphique concernant les 250 millions d'euros d'échanges avec l'UE n'est pas de montrer que ces échanges vont disparaître, mais que c'est un enjeu important. Ces échanges ne vont bien sûr pas disparaître en cas de Brexit, mais ils vont être reconfigurés, sur le plan juridique et sur le plan financier.

Question : Qu'en est-il du taux de chômage et des exportations au Royaume-Uni ?

Réponse : Le taux de chômage est actuellement très bas, avec 4 %, ce qui correspond au plein emploi, alors que le pays est toujours dans l'UE. La baisse du taux de chômage ne peut donc pas être un objectif du Brexit. Ce taux de chômage faible s'explique notamment par un marché de l'emploi très flexible et fluide et des conditions d'indemnisation beaucoup moins bonnes qu'en France. Concernant les exportations, celles-ci ont beaucoup ralenti, mais le commerce mondial également.

Question : En juin 2016, la veille du référendum, la livre valait 1,80 €. Le lendemain, elle s'est effondrée et ne valait plus que 0,80 €. Aujourd'hui elle vaut 1,20 €. Comment s'explique cette variation ?

Réponse : La livre a effectivement fortement chuté, cela a été un choc majeur. Depuis, elle s'est stabilisée et est même remontée du fait de la certitude d'une absence de sortie sans accord. La baisse de la livre a comme effet positif de mieux vendre et donc de favoriser les exportations, ce qui peut aider le Royaume-Uni, mais elle renchérit les importations. Ce n'est donc pas une si bonne affaire. En outre, il faut noter que la banque d'Angleterre a assoupli la politique monétaire. La remontée de la livre est cependant modeste à cause des incertitudes sur le Brexit.

Question : Il y a tout de même une ambiguïté. En effet, si les Britanniques veulent sortir, pourquoi se préparent-ils aux élections européennes ?

Réponse : Parce que l'UE ne leur a pas donné le choix, en leur indiquant que c'était cela ou la sortie sans accord. Mais effectivement il y a un paradoxe à leur donner à nouveau 73 sièges, qu'on supprimera éventuellement le 31/10/2019.

Question : Qu'en est-il du résultat des élections européennes ? Et si les Britanniques avaient raison de vouloir partir ? Comme la guerre économique est très forte et que le projet européen est faible sur ce sujet, pourquoi ne pas se défendre tout seul ? En Europe, on constate que les forces anti-européennes se développent, le phénomène de protectionnisme prend de l'ampleur dans le monde. Deux scénarios sont finalement possibles concernant les résultats des élections européennes : une confirmation de la tendance britannique ou une redéfinition du projet européen.

Réponse : On constate la mondialisation des échanges et l'intégration des échanges économiques, et c'est de cela qu'il est question. Par exemple, Galileo (GPS européen) est un projet d'indépendance par rapport au GPS américain. Si les Britanniques sortent de ce type de projet, en quoi gagneront-ils une indépendance économique ? Mais la question se pose de savoir si dans l'Europe on a suffisamment été protégé de la mise en concurrence et de l'intégration des échanges. On constate cependant une forme d'évolution des institutions européennes, avec par exemple le cas des travailleurs détachés, même si cela va doucement. Enfin, il faut distinguer souveraineté et indépendance économique, énergétique, etc. : on peut être un État souverain, sans être un État indépendant.

Question : Qui va décider le 31/10/2019 ? L'UE ou le Royaume-Uni ?

Réponse : Si le Royaume-Uni demande une nouvelle fois le report (la troisième fois, donc), il faudra une unanimité des 27 pays membres pour que le report soit possible. Il faut signaler à ce propos qu'il a été difficile de trouver un accord entre la France et l'Allemagne sur le deuxième report. Sinon, il y aura un hard Brexit ou une révocation unilatérale de l'article 50 par le gouvernement, ce qui semble improbable en cas de second référendum confirmant le Brexit. Concernant les élections européennes, les derniers sondages montrent que les partis pro-UE restent majoritaires, mais s'affaiblissent. Il faut cependant noter que les partis souverainistes ne s'entendent pas.

Question : Qu'en est-il des pays en embuscade par rapport à la sortie de l'UE, comme l'Italie ou la Roumanie, qui attendent de voir ce qu'il va se passer ?

Réponse : L'Italie a besoin d'argent et tend donc la main aux Chinois, par exemple pour des investissements dans le port de Trieste, ce que d'autres pays européens, comme la France ou l'Allemagne, regardent de manière circonspecte. Mais en même temps, il reste peu de choses de l'alliance Mouvement 5 Étoiles-La Ligue et, révisions après révisions, le budget est en train petit à petit de rentrer dans les normes européennes. L'Italie est ainsi contrainte à la « realpolitik », pas seulement du fait de l'UE mais aussi à cause du spread.

• Prochains rendez-vous de l'ACE CEE :

- vendredi 7 juin 2019 à l'hôtel Best Western L'Orée, avec Bruno Duval, Président de Finance & Technologie, qui parlera des Business Angels, et la présentation de « Joka Jobs », une application développée par la SATT régionale. Ce petit-déjeuner sera suivi de l'Assemblée générale de l'ACE CEE, puis d'un déjeuner avec Stéphanie ATGER notre nouvelle députée.

- en juillet le 5 aura lieu le traditionnel déjeuner convivial à l'Orée ;

- en septembre, petit-déjeuner de rentrée avec le Directeur départemental de la Banque de France et le Président de la CCI de l'Essonne ;

- en octobre, petit-déjeuner le deuxième vendredi du mois, en ouverture de la Journée d'aide aux aidants « Chez Éva » organisée par l'association Espace Singulier ;

- les 11 et 12 octobre, à la ferme de Janvry, le festival de musique qui clôturera le cinquantième anniversaire de l'ACE CEE ;

- en novembre, petit-déjeuner organisé en commun avec le Medef Essonne, au cours duquel interviendra le Président de la CPAM.

